



DOSSIER DE MARIAGE

Les intéressés devront rapporter cet imprimé dûment rempli ainsi que **toutes les pièces** ci-dessous dénotées. Il est à noter que la présence des deux futur(e)s époux(es) est obligatoire le jour du dépôt du dossier.

	Epoux/Epouse	Epoux/Epouse
PIECE D'IDENTITÉ : Carte nationale d'identité ou passeport (en cours de validité)		
LA JUSTIFICATION DU DOMICILE ou de la résidence : Justificatif datant de moins de trois mois et attestation sur l'honneur ci-jointe		
COPIE INTÉGRALE DE L'ACTE DE NAISSANCE : Datant de moins de trois mois à la date du mariage. Si vous êtes divorcé(e), vérifier que la mention du divorce figure votre acte de naissance.		
MINEURS : L'acte de consentement des père et mère si ceux-ci n'assistent pas à la célébration du mariage ou leur acte de décès le cas échéant.		
VEUFS OU VEUVES : Produire l'acte de décès du(de la), précédent(e) conjoint(e).		
DIVORCÉ (E) : Produire l'acte de mariage portant la mention du divorce.		
FUTUR (E)S ÉPOUX/ÉPOUSE DE NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE : Tous les documents établis en langue étrangère doivent être traduits en français par un traducteur (assermenté) ou par leur consulat. <ul style="list-style-type: none"> • Certificat de coutume sur lequel sera notamment indiqué si une publication de bans au consulat est nécessaire. • Certificat de célibat ou de capacité à mariage datant de moins de 6 mois délivré par le Consulat ou les autorités compétentes du pays d'origine. • Carte de séjour ou Passeport • Copie intégrale de l'acte de naissance du ressortissant étranger datant de moins de trois mois à la date du mariage, s'il a été délivré en France et de moins de six mois, s'il a été délivré par les autorités étrangères du pays. • Le certificat de résidence si l'un des futur(e) époux(se) réside à l'étranger • Certificat de non pacs datant de moins de trois mois (Ministère des Affaires étrangères -section Pacs) 		
ETABLISSEMENT D'UN CONTRAT DE MARIAGE : Remettre à l'Officier d'Etat Civil (15 jours au moins avant la célébration du mariage) le certificat délivré par le Notaire.		
FICHE DE RENSEIGNEMENTS (voir imprimé joint) concernant les futur(e)s époux(es)		
LISTE DES TEMOINS (voir imprimé joint) : joindre la photocopie d'une pièce d'identité pour chaque témoin.		

FICHE DE RENSEIGNEMENTS A REMPLIR PAR LES FUTUR(E)S EPOUX(SES)

MARIAGE DU.....à.....heures
--

	RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'EPOUX/L'EPOUSE	RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'EPOUX/L'EPOUSE
NOM
PRENOMS
DATE ET LIEU DE NAISSANCE	Le...../...../..... A	Le...../...../..... A
PROFESSION	<input type="checkbox"/> Sans profession <input type="checkbox"/> profession..... <input type="checkbox"/> Salarié(e) de l'Etat ou <input type="checkbox"/> Salarié(e) du Privé	<input type="checkbox"/> Sans profession <input type="checkbox"/> profession..... <input type="checkbox"/> Salarié(e) de l'Etat ou <input type="checkbox"/> Salarié(e) du Privé
DOMICILE RESIDENCE
NATIONALITE
SITUATION MATRIMONIALE	<input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Pacsé(e) <input type="checkbox"/> Veuf (ve) <input type="checkbox"/> Divorcé(e)	<input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Pacsé(e) <input type="checkbox"/> Veuf(ve) <input type="checkbox"/> Divorcé(e)
DATE et LIEU du décès du(de la) conjoint(e) si veuf ou veuve	Le...../...../..... A	Le...../...../..... A
DATE et LIEU du jugement de divorce si précédente union	Le...../...../..... A	Le...../...../..... A
Filiation : PARENT 1 Nom, Prénom
Profession	<input type="checkbox"/> Décédé(e) (si décédé(e) ne pas remplir la rubrique)	<input type="checkbox"/> Décédé(e) (si décédé(e) ne pas remplir la rubrique)
Adresse (si différente de l'autre parent)
Filiation : PARENT 2 Nom, Prénom
Profession	<input type="checkbox"/> Décédé(e) (si décédé(e) ne pas remplir la rubrique)	<input type="checkbox"/> Décédé(e) (si décédé(e) ne pas remplir la rubrique)
Adresse

CONTRAT DE MARIAGE	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Signé le...../...../..... Chez Maître..... Notaire à.....
FUTUR DOMICILE CONJUGAL
N° DE TELEPHONE	Fixe/...../...../..... portable/...../...../.....
MESSE <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Eglise :..... Date :/...../..... heures :

Avez-vous des enfants en commun NON OUI Combien d'enfant :

Dans ce cas, fournir votre livret de
Famille.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des éléments indiqués ci-dessus,

Fait à, le.....

Signature des futur(e)s époux(ses)

LISTE DES TÉMOINS DU MARIAGE

Témoïn n°1

Nom de naissance :

Nom :

Prénoms :

Profession :

Adresse complète :

.....

Code Postal : Ville :

Témoïn n°2

Nom de naissance :

Nom :

Prénoms :

Profession :

Adresse complète :

.....

Code Postal : Ville :

Témoïn n°3

Nom de naissance :

Nom :

Prénoms :

Profession :

Adresse complète :

.....

Code Postal : Ville :

Témoïn n°4

Nom de naissance :

Nom :

Prénoms :

Profession :

Adresse complète :

.....

Code Postal : Ville :

Veillez joindre pour chaque témoïn, la photocopie de la pièce d'identité (CNI, Passeport) ou livret de famille

- Cet imprimé doit être rempli en lettre capitale afin d'éviter des erreurs lors de la rédaction de l'acte.
- Les témoïns doivent être au minimum 2, au maximum 4 et être majeurs

Attestation sur l'Honneur

Je soussigné(e)
né(e) le à

atteste sur l'honneur

avoir mon domicile/ma résidence à l'adresse suivante :

.....
.....
.....

depuis le

À le

Signature,

En application de l'article 441-7 du code pénal, sera puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait : 1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ; 2° De falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ; 3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui.

Attestation sur l'Honneur

Je soussigné(e)
né(e) le à

atteste sur l'honneur

avoir mon domicile/ma résidence à l'adresse suivante :

.....
.....
.....

depuis le

À le

Signature,

En application de l'article 441-7 du code pénal, sera puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait : 1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ; 2° De falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ; 3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui.